



# La lutte continue !

Des établissements parisiens se sont mis en grève aux mois de juin et septembre pour s'opposer aux suppressions d'heures et revendiquer des augmentations de moyens en vie scolaire (postes de CPE et d'AED). Le rectorat a refusé la création de postes de titulaires et a proposé l'embauche de personnels précaires sous contrat unique d'insertion (CUI, contrat de droit privé). Ces personnels, scandaleusement « jetables », ne seront pas renouvelés et simplement renvoyés au chômage. De plus, les DHG en baisse imposées au mois de mars, ont eu pour conséquences des hausses d'effectifs ; des postes d'enseignants manquent ou ne sont pas pourvus, les remplacements ne sont pas assurés ; les contractuels enseignants ne sont pas mieux traités que les autres précaires. Le manque de postes dégrade les conditions de travail de tous les personnels et amorce une casse des statuts en provoquant une polyvalence contrainte. Les établissements déjà dans la difficulté le seront plus encore.

Sur la base de ces revendications (et de toute autre pouvant améliorer les conditions de travail des personnels), Sud éducation Paris a appelé à une assemblée générale à la Bourse du travail, le mercredi 16 octobre.

Des personnels de plusieurs établissements ont ainsi pu échanger et se mettre d'accord sur des revendications communes : création de postes de titulaires à la hauteur des besoins locaux.

Les personnels ont également décidé une action collective en direction du rectorat.

**Ils appellent les personnels à se rassembler devant le rectorat, le mercredi 13 novembre à 14h30., jour où se tiendra le C.T.A. sur le bilan de la rentrée dans le second degré.**

Les personnels qui décideront de se mettre en grève ce jour là, seront couverts par un préavis de grève déjà déposé par Sud éducation Paris.

**Non à la suppression d'heures et de postes, non à la précarité à tous les niveaux !**

**Création de postes de titulaires ! Titularisation sans conditions de tous les précaires !**

**Les contrats aidés ne doivent devenir une norme, ni dans l'éducation, ni ailleurs !**

**Tous devant le rectorat  
le mercredi 13 novembre à 14h30  
pour y être entendus et reçus !**

(94, avenue Gambetta Paris 20e, métros Gambetta, St Fargeau ou Pelleport)

**Sud éducation Paris a demandé une audience au rectorat à 15h.**